

## **Les secrets du premier timbre gravé de France : le Port de La Rochelle**

*Certains timbres sont plus complexes à collectionner que d'autres, et le timbre du Port de la Rochelle en fait partie. Cette difficulté provient*

*principalement des trois types différents qui le composent, et qui peuvent parfois désorienter les philatélistes. Dans l'Écho de la Timbrologie du 31 décembre 1941, C. Guéritault propose une étude remarquable sur ce timbre. Parmi les nombreuses informations précieuses que contient cet article, l'une d'elles mérite d'être retenue particulièrement : contrairement à ce que suggère aujourd'hui le catalogue Yvert et Tellier, il n'est pas nécessaire que les filets intérieurs et extérieurs du chiffre 0 de « POSTES » soient tous deux interrompus pour identifier un type II. L'interruption de l'un ou de l'autre suffit ! Bonne lecture !*

“Le timbre de 10 francs, représentant l'entrée du port de La Rochelle, dont le dessin et la gravure, également remarquables, sont dus au maître H. Cheffer, est le premier des timbres gravés de France qui ait été tiré sur rotative ; contrairement à son contemporain, le timbre de 20 fr. “Pont du Gard”, il n'a pas donné lieu à un premier tirage à plat sur presse à bras.

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, la mise en route de cette nouvelle fabrication a donné lieu à un certain nombre de recherches, voire de tâtonnements, afin de vaincre des difficultés d'ordre technique. En tous cas, et du premier coup, le résultat fut excellent et fait grandement honneur à l'Atelier du Timbre du boulevard Brune.

Le tirage définitif, par feuilles de vingt-cinq (5 x 5), eut lieu à partir du 22 mars 1929. Ce tirage fut effectué dans une nuance outremer, d'une teinte assez claire, nuance qui resta constante pendant toute la durée de l'utilisation de la première série des trois planches gravées, enroulées sur le cylindre de la machine.

L'épreuve de luxe, d'une finesse admirable, provient du même coin, et est tirée exactement dans la même nuance.



Epreuve de luxe du timbre Port de La Rochelle, avec cuvette et perforation.

Mais, avant la mise en vente de ce timbre outremer, avaient eu lieu, sur les mêmes planches, deux tirages, dans des nuances différentes, du même timbre. Ces tirages furent exécutés, l'un, dans une nuance chaudron clair, de même tonalité, mais plus pâle, que celle du timbre de 20 fr. « Pont du Gard »,

l'autre dans une nuance brun très foncé. Les timbres de ces tirages n'ont pas été mis en circulation, mais quelques feuilles dentelées (deux ou trois sans doute ?), de la nuance chaudron clair, ont été officiellement remises à de hautes personnalités qui s'étaient spécialement intéressées au nouveau mode de fabrication de l'Atelier du Timbre. Que sont devenues ces feuilles ? On l'ignore, sauf pour l'une d'entre elles, dont une quinzaine de timbres furent, pour la plupart, à l'époque, entre les mains d'un de nos plus réputés experts, et se sont classés dans d'importantes collections.



Le timbre Port de La Rochelle, dans la nuance chaudron clair  
(n°261A du catalogue Yvert et Tellier).

D'après nos informations, puisées à bonne source, quelques feuilles du tirage "brun très foncé" ont sans doute également été remises à de hautes

personnalités mais, jusqu'ici, d'après l'enquête à laquelle nous avons procédé à cet égard, aucun exemplaire n'en serait connu dans les milieux philatéliques autorisés. (...)



Le timbre Port de La Rochelle, dans la nuance brun-noir et en version dentelée (n°261B du catalogue Yvert et Tellier).

Ceci dit, le premier tirage dans la nuance outremer, pour la mise en cours du timbre, est donc bien, comme indiqué ci-dessus, du 22 mars 1929 et ce tirage dura jusqu'au 27 mars. Les planches comportaient un numérotage et une date, imprimés sur la droite de la feuille, la date figurant à l'angle supérieur et le numérotage à l'angle inférieur. Les feuilles entières, et même les blocs de quatre avec le coin daté, de ce premier tirage, sont fort rares, étant donné que tout le tirage a été effectué dans une période de six jours, et

alors que l'attention n'a pas été attirée sur une particularité dont on ne pouvait prévoir une aussi rapide disparition.

En effet un deuxième tirage, avec les mêmes planches, eut lieu du 19 avril au 8 juin 1929. Mais, dans ce tirage, le numérotage et la date sont imprimés à gauche des feuilles, le numérotage dans l'angle supérieur et la date dans l'angle inférieur. Cette disposition s'est, depuis lors, constamment maintenue pour tous les timbres gravés comportant un numérotage et une date, si bien que le premier tirage du 10 fr. susvisé est le seul de tous les timbres gravés portant la date à droite.

Les feuilles entières de ce deuxième tirage nous paraissent également rares (les coins datés le sont moins), peu de collectionneurs et de marchands avant sans doute pensé qu'une nouvelle gravure de ce timbre verrait le jour au bout de quelques mois seulement. Nous n'avons relevé, sur les diverses feuilles que nous avons examinées, aucune particularité spéciale.



Timbre Port de la Rochelle, nuance outremer, au type I, avec coin daté du 23 mai 1929 (n°261b du catalogue Yvert et Tellier).

Les timbres de ces deux premiers tirages sont ce que l'on est convenu d'appeler le type I. La finesse de la gravure et la beauté des tirages sont remarquables. Toutefois, il paraît que, du point de vue technique, certaines préoccupations subsistaient. Toujours est-il qu'un nouveau coin fut exécuté par le graveur pour reprendre le tirage en 1930. Avec la ou les molettes provenant de ce coin furent gravées trois nouvelles planches (une série de trois planches pour enroulement sur la machine) et les timbres de ces planches constituent ce que l'on appelle le type II du 10 francs.



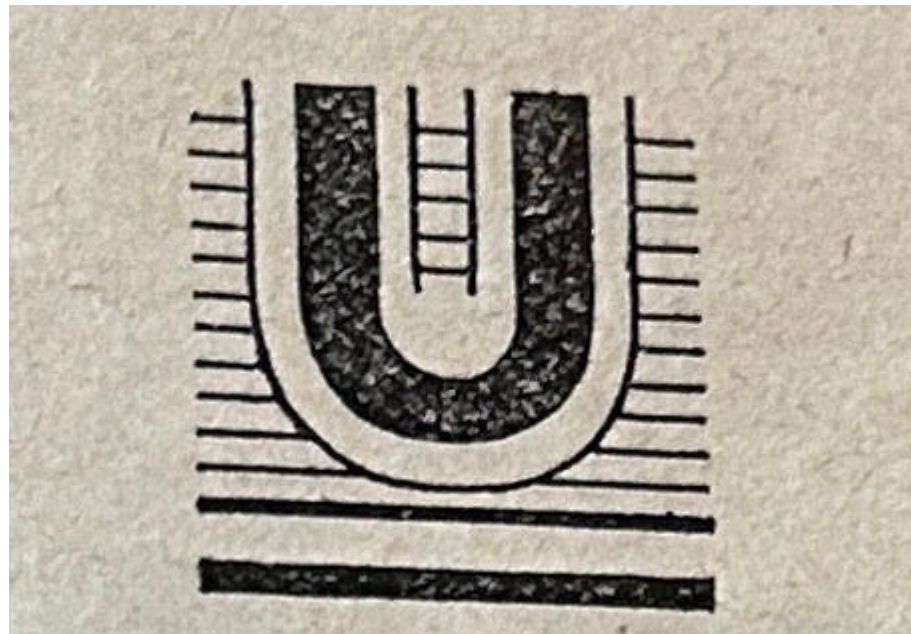
Timbre Port de La Rochelle, nuance bleue, au type II, avec coin daté du 22 septembre 1930 (n°261c du catalogue Yvert et Tellier).

Ce type, d'après les catalogues, est caractérisé par les points suivants:  
Forme différente de la lettre E du mot POSTES. Tracé incomplet du 0 de la valeur 10 fr. (...)



A gauche : le timbre au type I. Le E de POSTES montre un petit trait vertical en haut à droite. A droite : le timbre au types II et III. Le E de POSTES ne montre pas ce petit trait.

Pour ce qui est de la forme de la lettre E l'indication donnée est exacte et complète. Il n'en est pas de même pour ce qui est du tracé du 0 de la valeur. Le catalogue Yvert, France et Colonies, de 1939, donne le tracé ci-dessous, avec le filet intérieur du 0 ouvert en bas et le filet extérieur continu :



Le catalogue général Yvert de 1942 donne un autre tracé, avec le filet intérieur et le filet extérieur également interrompus vers le bas, le filet extérieur s'arrêtant, à gauche, au niveau de la troisième ligne horizontale de hachure à partir du bas du cartouche et, à droite, au niveau de la deuxième ligne de hachure.



D'autres tracés encore, également différents, ont été publiés par ailleurs. De fait, quelque bizarre que cela paraisse à première vue, tous ces tracés sont rigoureusement exacts.

L'étude extrêmement curieuse, que nous espérons avoir pu mener à bien, des trois planches de ce tirage, montre en effet que les soixante-quinze timbres de ces trois planches comportent des variétés différentes et constantes dues sans doute, les unes à des difficultés dans la gravure des planches par la molette de report (difficultés provenant probablement de la nature des métaux employés), les autres à des retouches faites au burin sur certains des timbres de ces planches pour remédier à de légères défauts de report. (...) Nous avons pu étudier quatre planches entières : n°16986 du 20-9-30 ; n°15741 du 30-9-30 ; n°63551 du 17-10-30 ; et n°63552 du 17-10-30.

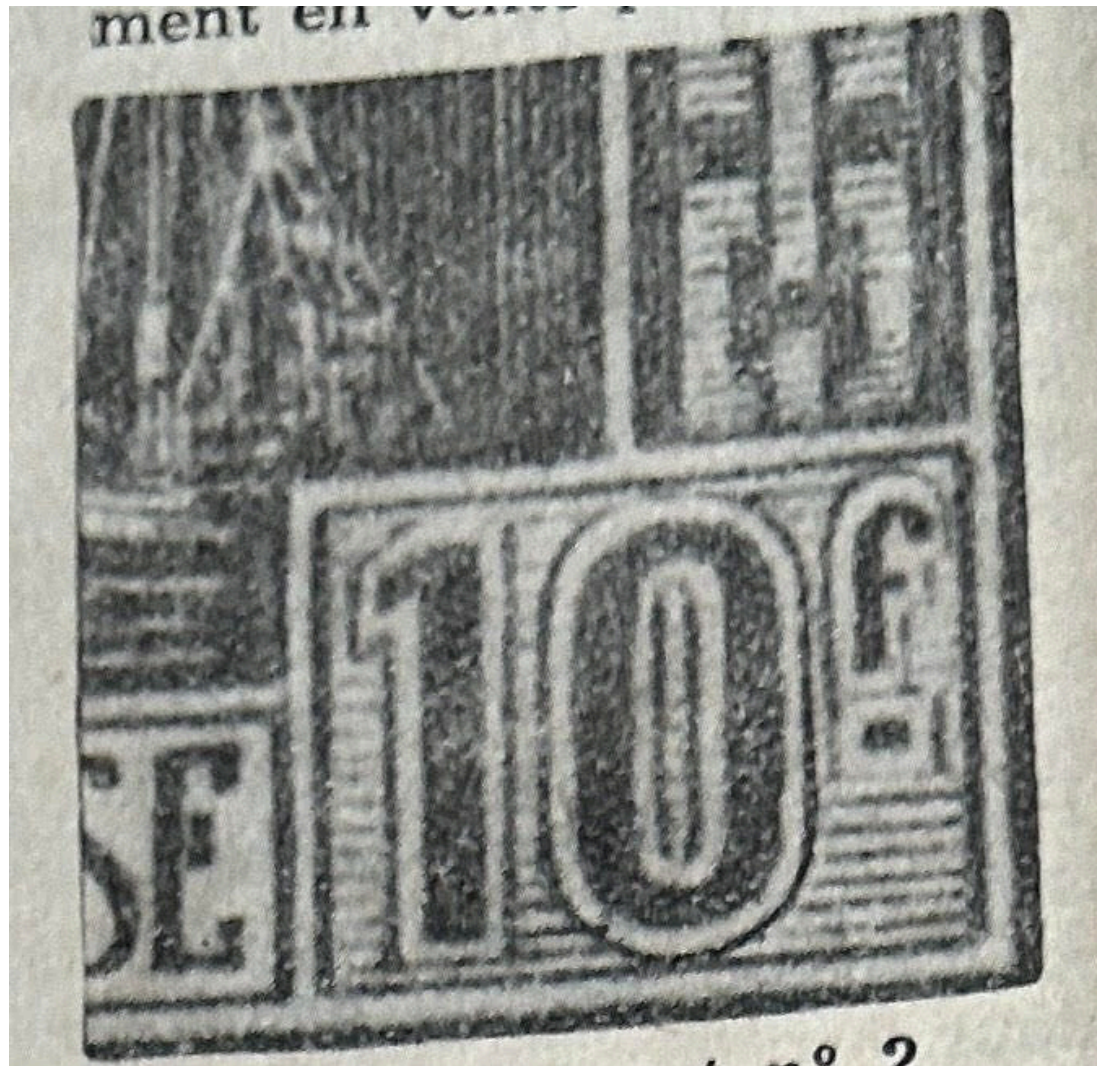
Nous pensons que notre étude permet un classement plus méthodique et plus complet des timbres si intéressants de ce type, que nous proposons de schématiser comme suit :

1- filet extérieur interrompu, filet intérieur du O ininterrompu (3e timbre d'une des planches).



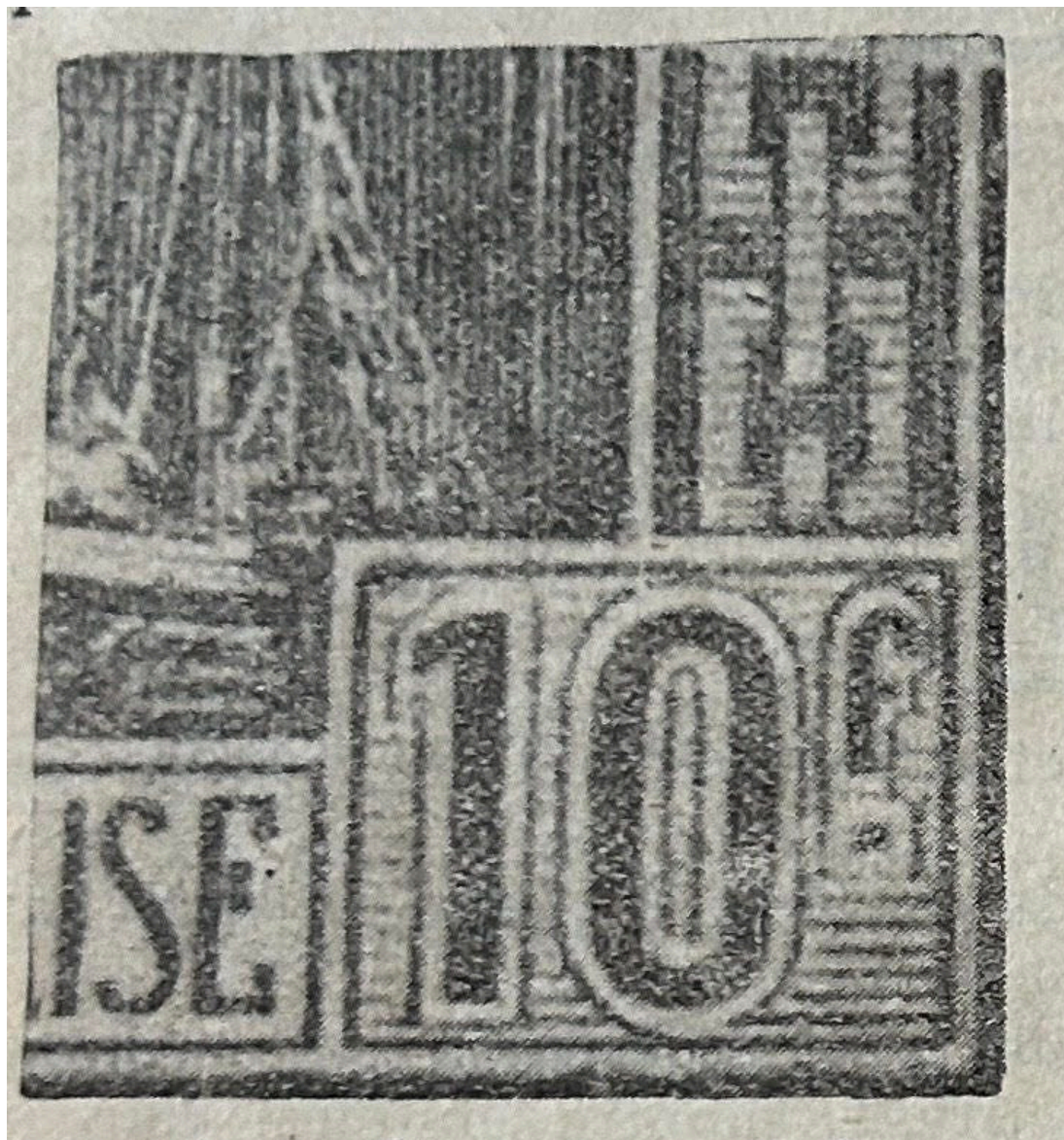
Cas n°1

2- filet extérieur du O ininterrompu et trait parasite (20e timbre de la même planche), filet intérieur interrompu.



Cas n°2

3- retouche du filet extérieur du O prolongé en bas et à gauche jusqu'au cadre, filet intérieur interrompu, 19e timbre de la même planche.



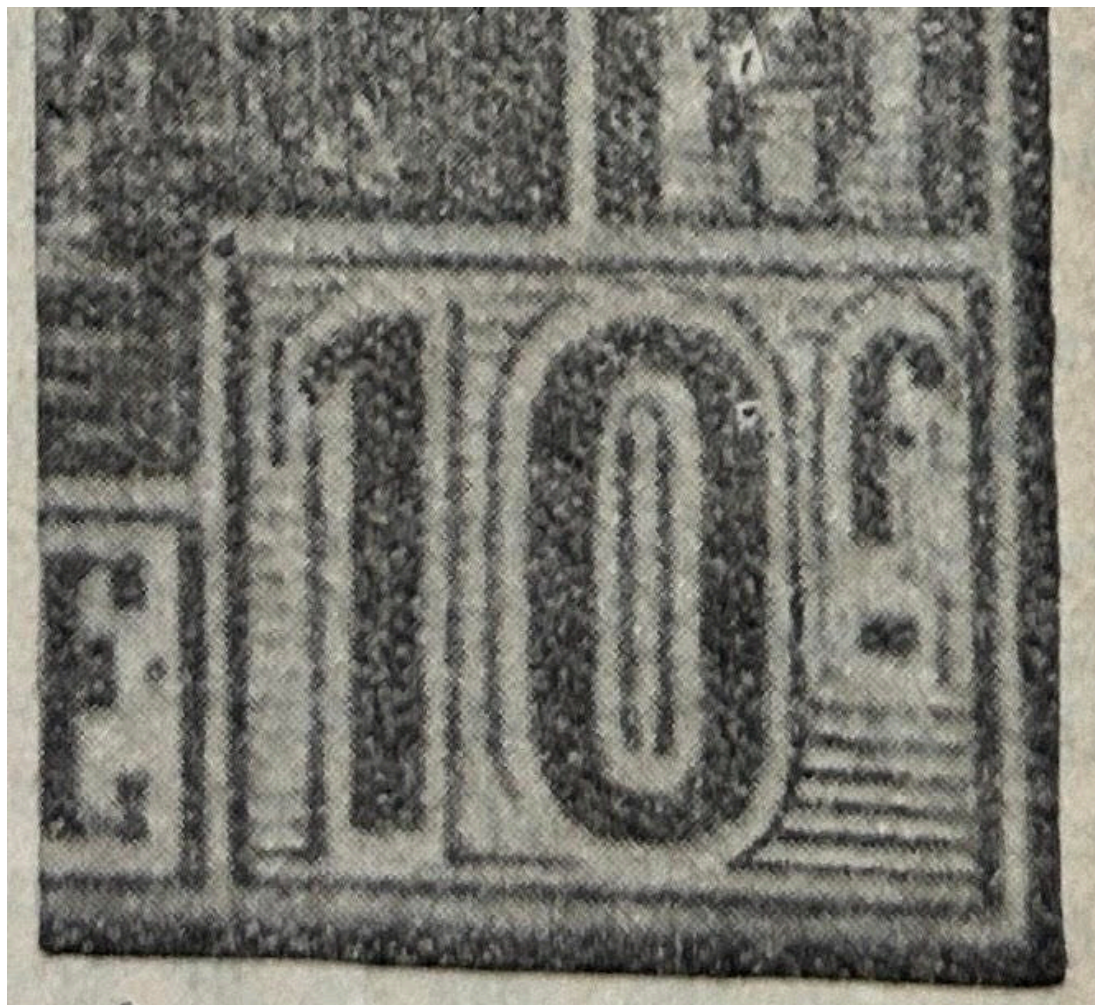
Cas n°3

4- filets intérieur et extérieur du O interrompus ; filet extérieur horizontal du bas du 1 existant.



Cas n°4

5- filets intérieur et extérieur du O interrompus, filet extérieur du bas horizontal du bas du 1 inexistant.



Cas n°5

Dans un autre ordre d'idées, on a indiqué que les timbres au type II se distinguaient facilement par leur nuance spéciale. Cela n'est exact que pour

une partie du tirage. Ce tirage a été effectivement effectué en trois fois : a- du 18 au 23 septembre 1930 ; b- du 29 Septembre au 7 octobre 1930 ; c- les 16 et 17 Octobre 1930.

Or la partie *b* du tirage a bien été effectuée dans une nuance outremer, plus foncée mais de la même gamme de teinte que celle du tirage de 1929, tandis que pour les parties *a* et *c* on a employé une couleur bleu foncé très voisine de celles des tirages de 1931 et assez difficile assez difficile à distinguer de ceux-ci, même quand les feuilles sont juxtaposées. On peut donc dire que le type II existe nettement en deux nuances : *outremer foncé* et *bleu foncé*. (...)

Sans doute, les planches du type II n'ont pas encore donné toute satisfaction du point de vue technique, car, en 1931, apparaît un troisième type, qui provient du même coin que le type II, mais sans doute de molettes et tout au moins de planches différentes.



Timbre Port de La Rochelle, nuance bleu foncé, type III, avec coin daté du 11 avril 1936 (n°261 du catalogue Yvert et Tellier).

Les tirages de ce troisième type, effectués en 1931, 1932, 1935 et 1936, sont encore en planches de vingt-cinq. La teinte est bleu foncé, avec peu de variantes, et, cette fois, les planches sont impeccables et ne présentent aucune variété, les filets extérieurs des 0 et 1 des chiffres de la valeur étant absolument normaux. (...)

L'emploi du timbre de 10 fr. étant devenu plus important, l'administration fit faire, en 1937, une quatrième série de trois nouvelles planches, de cinquante timbres chacune. Le tirage resta dans même nuance bleu foncé et nous n'avons relevé aucune variété intéressante; le type est toujours le type III des

tirages précédents. (...) A ce moment le modèle du timbre fut changé et remplacé par celui du « Donjon de Vincennes ». (...)

C. Guéritault.”